



La cyberadministration suisse, lettre d'information du 27 février 2015

Mesdames, Messieurs,

Le comité de pilotage de la cyberadministration suisse a chargé la direction opérationnelle il y a une année, de mener le processus visant à renouveler les bases institutionnelles pour la collaboration en matière de cyberadministration dès 2016. Dans ce cadre, des ateliers, des enquêtes ainsi qu'une audition ont été menés, afin de tenir compte des propositions d'amélioration de la coopération des différents acteurs. Sur la base de ce processus multilatéral, la direction opérationnelle et le groupe de projet élargi, des spécialistes de tous les échelons fédéraux ont remanié la stratégie et la convention-cadre dès l'automne 2014. Le concept du plan stratégique a également été élaboré dans ce cadre.

Le comité de pilotage de la cyberadministration suisse a approuvé fin février, les trois documents de référence concernant la collaboration nationale en matière de cyberadministration dès 2016, afin de procéder à une consultation.

En outre, la présente lettre d'information traite les thèmes suivants:

- Consultation concernant la continuation de la cyberadministration en suisse dès 2016
- Rapport final du plan d'action 2014 approuvé - Aide financière pour des mesures à court terme.
- A1.18 Annonce de changements d'état civil : projet réalisé
- Canton du Jura : déclaration d'impôt 100% en ligne et avec Signature électronique qualifiée
- Canton de Neuchâtel; Plus d'un million de transactions en 2014 sur le guichet unique
- Canton de Soleure: site Internet remodelé
- Canton de Saint-Gall: un accès électronique au registre foncier pour les banques
- Concours E-Government 2015 : Soumettez votre projet avant le 14 mars 2015
- Manifestations à ne pas manquer



E-Government Suisse

Consultation concernant la continuation de la cyberadministration en suisse dès 2016

Fin février, le comité de pilotage de la cyberadministration suisse a approuvé, en vue de l'ouverture d'une consultation, les documents de référence sur la collaboration en matière de cyberadministration dès 2016. En effet, la Confédération, les cantons et les communes seront invités à s'exprimer non seulement sur les versions remaniées de la stratégie et de la convention-cadre, mais aussi sur le nouveau plan de mise en œuvre.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.egovernment.ch/egov2016.

Rapport final du plan d'action 2014 approuvé - Aide financière pour des mesures à court terme.

Lors de sa séance du 20 février, le comité de pilotage a approuvé le rapport final du plan d'action 2014. Les neuf projets prioritaires soutenus dans le cadre du plan d'action 2014 ont majoritairement réalisé les mesures

prévues. Dans le cadre du plan d'action 2015 les organisations chef de file ont encore la possibilité de demander un soutien financier pour des mesures réalisables avant fin 2015.
Le rapport final sera prochainement disponible sous www.egovernment.ch/plandaction2014.



Projets prioritaires

A1.18 Annonce de changements d'état civil : projet réalisé

Le projet «A1.18 Annonce de changements d'état civil» a permis de disposer, dès février 2010, des bases nécessaires pour que les communes puissent recevoir les annonces de changements d'état civil par voie électronique. Entretemps, cette solution de cyberadministration a été introduite à grande échelle. La réalisation du projet a pu être accélérée grâce à la modification en 2013 de l'art. 49, al. 3, de l'ordonnance sur l'état civil en 2013, qui prévoit que ces annonces s'effectuent exclusivement par voie électronique. A fin 2014, 80 % des communes suisses avaient déjà recours au système d'annonce électronique. Le projet A1.18 a donc pris fin. En qualité d'organisation chef de file, l'Office fédéral de la justice poursuit la mise en œuvre de ce système jusqu'à ce que toutes les communes de Suisse l'utilisent.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.emistar.ch.



Normes en matière de cyberadministration eCH

L'association eCH présente une feuille de route attrayante pour l'année 2015



Les groupes spécialisés de l'association eCH continueront en 2015 à soumettre au comité d'experts de nouveaux documents de standardisation et à en remanier d'autres. La feuille de route 2015 permet à l'association eCH de présenter les principales avancées attendues en matière de standardisation.

La liste actualisée des projets de standardisation prévus est disponible sur [le site de l'association eCH](#) (en allemand uniquement).



Nouvelles de la Confédération, des cantons et des communes

Canton du Jura : déclaration d'impôt 100% en ligne et avec Signature électronique qualifiée

Les Jurassiens auront désormais la possibilité de remplir directement leur déclaration d'impôt en ligne. JuraTax online offre de nombreux avantages tels que la sauvegarde des données en ligne au fur et à mesure de l'établissement de la déclaration, dans un contexte entièrement sécurisé. JuraTax online permet de remplir la déclaration depuis n'importe quel support informatique (par exemple tablette) et d'éviter tout problème technique d'installation et de transfert de données. Grâce à SuisseID ou aux services mobiles correspondants, le citoyen peut signer électroniquement sa déclaration une fois terminée et l'envoyer au Service des contributions sans quitter son navigateur.

Vous trouverez de plus amples informations sous le [site internet du Canton du Jura](#).

Canton de Neuchâtel :

- **Plus d'un million de transactions en 2014**

Le succès du Guichet unique de Neuchâtel augmente chaque année. Le nombre de transactions en 2014 a dépassé le million. Ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, le Guichet unique offre des prestations électroniques à des particuliers et aux entreprises dans des domaines aussi différents que les impôts, les écoles, le vote électronique, les extraits certifiés du registre des poursuites, etc. Il inclut la signature électronique et permet de payer des prestations en ligne. Visitez le guichet unique neuchâtelois sous <http://www.guichetunique.ch/>.

- **Les permis de construire dans le Guichet unique neuchâtelois**

Avec l'introduction de la gestion des permis de construction dès le 1er décembre 2014 une nouvelle étape sera franchie dans le développement du Guichet unique de l'Etat de Neuchâtel: tous les intervenants examineront le dossier simultanément ce qui permettra de réduire le temps de traitement à environ deux mois, contre trois à quatre mois actuellement. vous trouverez de plus amples informations sur le [site internet du canton de Neuchâtel](#).

Canton de Saint-Gall: un accès électronique au registre foncier pour les banques

Depuis décembre 2014, les personnes autorisées peuvent accéder, au moyen du portail Internet Terravis, aux informations des registres fonciers de la ville de Saint-Gall et des communes de Grabs et de Flawil. Environ 50 communes seront connectées au portail d'ici la fin du mois d'avril.

Le projet a été mené conjointement par le canton et les communes.

Vous trouverez plus d'information à ce sujet sur le [site Internet du canton de Saint-Gall](#) (en allemand uniquement).

Canton de Soleure: site Internet remodelé

Le canton de Soleure a repensé son site Internet et l'a conçu comme un site web adaptatif (responsive design). Ce site Internet comporte de nombreuses améliorations et nouveautés et remplace l'ancien site, qui datait de 2007. La navigation assure une meilleure vue d'ensemble et permet de chercher les contenus de manière plus ciblée qu'auparavant.

Visitez le nouveau site Internet sur <http://www.so.ch/>.



Nouvelles de l'étranger

Concours E-Government 2015 : Soumettez votre projet avant le 14 mars 2015



Le jury du concours E-Government, dont la 14e édition aura lieu en 2015, désignera les projets les plus novateurs classés en sept catégories - dont le meilleur projet de cyberadministration, le projet de

coopération le plus fructueux ou encore eCity 2015. Les projets doivent provenir de Suisse, d'Autriche ou d'Allemagne et contribuer à moderniser l'administration par le recours aux TIC. Le jury, formé de représentants de ces trois pays, désignera les lauréats le 24 juin 2015. Le délai d'inscription est fixé au 14 mars 2015. Vous trouverez de plus amples informations sous <http://www.egovernment-wettbewerb.de/>



Manifestations à ne pas manquer

Swiss eGovernment Forum 2015, 3 et 4 mars 2015, Berne

Le Swiss eGovernment Forum 2015 aura lieu les 3 et 4 mars à BERNEXPO, avec comme mot d'ordre une administration agile, flexible, réactive et à l'écoute des citoyens. Les thèmes abordés le second jour intéresseront tout particulièrement les villes et communes. Des réunions plénières sont à chaque fois prévues le matin. L'après-midi, des présentations de solutions reprendront les thèmes du forum pour les approfondir. Vous trouverez de plus amples informations sur le congrès sous www.infosocietydays.ch/eGovernment.

4^e eGovernment Symposium Romand, le 8 mai 2015

Le 4^e symposium romand de la cyberadministration se tiendra à Neuchâtel le 8 mai prochain. Cette manifestation veut mettre en lumière l'utilité de la cyberadministration. Diverses présentations et ateliers donneront des exemples concrets et illustreront le «retour sur investissement» qu'offre la cyberadministration. Le programme du symposium sera publié prochainement sous www.egovernment-symposium.ch/romand.

Agenda 2015

- 03./04.03.2015, [Swiss eGovernment Forum](#), Berne
- 10.03.2015, [Promotion de la facturation électronique au sein de l'administration publique](#), Berne
- 08.05.2015, [4e eGovernment Symposium Romand](#), Neuchâtel
- 05.06.2015, [eGov Fokus 1/2015](#), Berne



Direction opérationnelle E-Government Suisse

Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC, Schwarztorstrasse 59, CH-3003 Berne
info@egovernment.ch, www.egovernment.ch, Tél. +41 (0)31 324 79 21, Fax. +41 (0)31 322 45 66